



1 **Résolution du Comité National Fédéral 11 mars 2025**

2 Dans ce contexte d'incertitude internationale et de politique nationale, le CNF réaffirme
3 ses positions et ses revendications relatives à la défense et à l'amélioration des droits de
4 l'ensemble des salariés des secteurs de la FGTA-FO.

5 Le Comité National Fédéral prend acte de la décision de la Confédération FO de quitter
6 la délégation paritaire permanente. Le CNF affirme sa position et refuse que notre
7 organisation syndicale, soit instrumentalisée dans une concertation tripartite avec des
8 organisations syndicales non représentatives.

9 Le CNF réaffirme à nouveau l'abrogation pure et simple de l'injuste réforme des retraites,
10 rejetée par la majorité des salariés.

11 Dans ce cadre, le CNF demande à ce que nous engagions de réelles négociations par des
12 Accords Nationaux et Interprofessionnels notamment sur l'emploi des seniors, l'égalité
13 entre les femmes et les hommes, la pénibilité au travail et sur des mesures essentielles
14 qui permettraient de trouver des financements pour l'équilibre futur du régime des
15 retraites.

16 Le CNF réitère son soutien aux revendications de la Confédération FO qui a demandé au
17 Premier ministre l'ouverture de ces négociations en application de l'article L.1 du code du
18 travail.

19 **Filière du cognac**

20 Le CNF apporte tout son soutien aux revendications de la FGTA-FO et de tous les acteurs
21 de FO qui se mobilisent pour soutenir cette filière industrielle alimentaire qui fait face à
22 une crise socio-économique sans précédent.

23 Le CNF rappelle que l'objectif est de défendre les 70 000 emplois directs et indirects qui
24 pourraient être menacés, face aux solutions d'envoi de cognac en vrac en Chine pour
25 contourner des taxes douanières à venir.

26 Le CNF salue la mobilisation de la FGTA-FO pendant le Salon de l'Agriculture : rencontre
27 avec les présidents de la Fédération et du Conseil National des Vins et Spiritueux,
28 discussion avec la ministre du Travail Astrid Panosyan-Bouvet sur ce sujet et organisation
29 d'une conférence de presse pendant le salon pour communiquer significativement et
30 défendre les salariés concernés.

31 **Conseil National du Commerce**

32 Le CNF félicite la FGTA-FO pour avoir obtenu une place au sein du Conseil National du
33 Commerce, une victoire acquise après de longs mois de discussions et d'efforts.



34 Maintenant, il est temps que le travail commence, par la mise en place d'un cahier de
35 revendications sur les passages en franchise dans l'hôtellerie-restauration et en location-
36 gérance dans la grande distribution.

37 Dans ce cadre, nous revendiquons encore et toujours le maintien et l'amélioration des
38 acquis sociaux essentiels.

39 Le CNF reste en soutien de l'ensemble de ses militants et salariés partout où des Plan de
40 Sauvegarde de l'Emploi ont été ou vont être engagés.

41 **Accord nationaux interprofessionnels**

42 Le CNF demande la retranscription dans les plus brefs délais des ANI sur :

43 - La suppression de la limite des 3 mandats successifs (CSE)

44 - L'emploi des séniors

45 **Plan de développement**

46 Après plusieurs cycles électoraux qui ont renforcé la position de la FGTA-FO sur
47 l'ensemble de ses secteurs, le CNF se félicite du lancement du projet de développement
48 2025 – 2030.

49 Ce projet permettra à la FGTA-FO d'asseoir ses revendications et positions sur l'ensemble
50 de ses secteurs avec un objectif clair et ambitieux.

51 Adoptée à l'unanimité le 11 mars 2025 à Paris